

# REFORME TERRITORIALE DE LA POLICE NATIONALE :

## SYNERGIE-OFFICIERS RÉITÈRE SA DEMANDE DE MORATOIRE ET DE ZONALISATION DE LA GOUVERNANCE POUR CERTAINS SPECTRES MISSIONNELS

**SYNERGIE  
OFFICIERS**

**SYNERGIE-OFFICIERS**

**RÉAFFIRME QUE POUR**

**ÉVITER TOUS LES RISQUES**

**MIS EN AVANT, À JUSTE**

**TITRE, PAR LES**

**DÉTRACTEURS DE LA**

**RÉFORME, LE NIVEAU DE**

**DIRECTION ET DE CONTRÔLE**

**HIÉRARCHIQUE NE PEUT**

**ÊTRE QUE ZONAL ET**

**CERTAINEMENT PAS**

**DÉPARTEMENTAL POUR LA**

**POLICE JUDICIAIRE.**

Alors que SYNERGIE-OFFICIERS a demandé un moratoire, avec tous ses partenaires de la CFE-CGC et de l'UNSA début septembre afin de permettre des échanges et une réelle concertation sur la réforme de la Police Nationale souhaitée par le ministre de l'Intérieur,

Alors que le ministre a demandé à l'IGA de procéder à un audit sur les expérimentations en métropole et la mise en œuvre des DTPN en outre-mer, que les conclusions ne sont pas attendues avant la fin de l'année,

L'inquiétude et les appréhensions des agents de la DCPJ n'ont cessé de se manifester, aboutissant aux derniers événements de vendredi.

Pour retrouver un minimum de sérénité, SYNERGIE-OFFICIERS réitère instamment sa demande au ministre et au DGPN d'acter le moratoire avant de réunir la parité syndicale pour échanger de manière constructive et dépassionnée sur ce projet de réforme qui ne peut s'envisager sereinement dans un tel contexte de contestation de la part de la Police Judiciaire ; quitte à prendre plus de temps que celui souhaité initialement.

SYNERGIE-OFFICIERS réaffirme que pour éviter tous les risques mis en avant, à juste titre, par les détracteurs de la réforme, le niveau de direction et de contrôle hiérarchique ne peut être que zonal et certainement pas départemental pour la police judiciaire.

SYNERGIE-OFFICIERS demande à ce que les discussions sur cette réforme soient recentrées sur la Police Nationale, que les appréhensions de nos camarades soient prises en compte en ce qu'elles sont sincères et uniquement corrélées au désespoir de voir disparaître la maison et les missions pour lesquelles leurs agents se sont engagés.

SYNERGIE-OFFICIERS n'oublie pas que cette réforme ne serait pas celle de la Police Judiciaire mais de toute les DISA de la DGPN, que quasiment toutes les autres Directions Centrales sont concernées par cette réforme et qu'elles doivent toutes participer aux débats.

Des interrogations restent majeures et sans aucune réponse à ce jour pour TOUS les officiers : RH, affectations, nomenclatures, parcours, mobilités, ASA... Autant de sujets que l'administration ne sera pas en mesure de gérer même sur une année pleine.

**SYNERGIE-OFFICIERS EN APPELLE D'ONG AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET AU DPGN POUR PRENDRE SANS DÉLAI DES MESURES D'APAISEMENT AVANT QUE LE REJET ET LES SCISSIIONS AU SEIN MÊME DE LA POLICE NATIONALE NE SE DIFFUSENT, S'EXTERNALISENT AVEC DES DÉTRACTEURS CONNUS ET AUX AGUETS (POLITIQUES ET/OU JUDICIAIRES) ET AIENT ATTEINT UN POINT DE NON-RETOUR.**

Le Bureau National

**SYNERGIE  
OFFICIERS**